

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 5 décembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 16 décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 décembre 2014

HABITAT – PLH 2010-2015 - PRET A TAUX 0% DE LA CAN - EVOLUTION DU DISPOSITIF D'ACCESSION A LA PROPRIETE PAR LA MODIFICATION DE CERTAINS DE SES CRITERES D'ELIGIBILITE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Anne BAUDOIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Jacques BROSSARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Michel BOURUMEAU à Bruno JUGE, Amaury BREUILLE à Stéphane PIERRON, Sophie BROSSARD à Adrien PROUST, Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Gérard GIBAUT, Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Jean-Pierre MIGAULT à Jean-Claude FRADIN, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, René PACAULT à Jean-Claude BARRAUD, Michel PAILLEY à Carole BRUNETEAU, Sébastien PARTHENAY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Patrick THOMAS à Alain GRIPPON, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Martial FREDON, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Sylvette RIMBAUD, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Sébastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014

HABITAT – PLH 2010-2015 - PRET A TAUX 0% DE LA CAN - EVOLUTION DU DISPOSITIF D'ACCESSION A LA PROPRIETE PAR LA MODIFICATION DE CERTAINS DE SES CRITERES D'ELIGIBILITE

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son PLH pour la période 2010-2015 comportant un programme de 11 actions. Puis par délibération du 21 octobre 2013, la CAN a validé l'ensemble des préconisations issues de l'évaluation du dispositif, notamment la mise en œuvre d'une action favorisant la primo-accession à la propriété (sous conditions) sur son territoire.

A ce titre, par délibérations du 16 décembre 2013 et du 19 mai 2014, la CAN a décidé la mise en place d'un dispositif spécifique, « Le Prêt à 0 % de la CAN », en validant ses principes fondamentaux afin de :

- De développer une offre permettant aux familles aux revenus modestes d'accéder à la propriété principalement en zone B2 (Aiffres, Chauray et Niort), mais également sur l'ensemble de la CAN en fonction de la situation de chaque commune,
- D'éviter une spécialisation du territoire communautaire selon les revenus des ménages et de leur structure familiale,
- D'équilibrer les tranches d'âges afin de favoriser ou de développer un fonctionnement optimum des équipements publics (écoles, ...).

A l'appui d'un premier bilan intermédiaire présenté lors du groupe partenarial de suivi du dispositif le 13 novembre dernier, et suite aux différentes actions de communication menées depuis septembre 2014 (conférence de presse, articles de presse, salon habitat, ...), de nombreux cas de refus ont été enregistrés, à la fois pour des projets dans le parc de logements anciens que dans des opérations d'aménagement (lotissements).

Sur la base des critères définis dans la délibération du 19 mai 2014, il est donc proposé d'apporter les évolutions suivantes, applicables à partir du 1er janvier 2015 :

- Concernant le parc de logements anciens, en modifiant l'âge de construction afin de prendre en considération les bâtiments dont la déclaration d'achèvement de travaux est avant le 1er janvier 1970,
- Concernant les logements neufs, en élargissant la liste des trois communes de la zone B2 actuellement éligibles au dispositif, aux 42 autres communes de la CAN situées elles, en zone C.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider et appliquer à compter du 1er janvier 2015, l'évolution du dispositif d'accèsion à la propriété selon les modifications indiquées ci-dessus, y compris les conditions d'éligibilité précisées en annexe,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs à ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué